

Image not found or type unknown



Clauses de non concurrence

Par **nougatine**, le **09/02/2008 à 13:46**

bonjourrrnJe souhaite démissionner et me faire embaucher par une société au même code NAF.rnJ'ai une clause de non concurrence de deux ans.rncette clause va m'empêcher de travailler dans ma profession que j'exerce depuis 20 ans dans différentes entreprises.rnrnQue puis-je faire?rnrnMerci